

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

# Mme Parisot est complice !

- Social - Scandale de l'UIMM-Medef -

Date de mise en ligne : mardi 4 mars 2008

---

**Démocratie & Socialisme**

---

*UIMM : François Fillon juge qu'"il faut en tirer toutes les conséquences" Le Premier ministre François Fillon a jugé mardi qu'"il faut (en) tirer toutes les conséquences" de la crise au sein de l'UIMM et des indemnités de départ de son ancien président Denis Gautier-Sauvagnac, confirmant que le fisc enquêtera sur l'affaire. "Il ne suffit pas simplement de sanctionner les fautes qui ont été commises, mais aussi de mettre en place de nouveaux systèmes qui permettent d'éviter qu'on se fourvoie dans de tels écarts", a plaidé François Fillon sur Europe-1. Le Premier ministre a assuré qu'"il n'y a aucune impuissance" face à ces pratiques, estimant qu'"il n'y a de secret pour personne, on est dans un état de droit. On n'achète pas le silence de qui que ce soit". "Ces pratiques apparaissent en pleine lumière c'est bien pour la démocratie", mais "il faut en tirer toutes les conséquences", a souligné le chef du gouvernement, qui a salué "la bonne réaction" de la présidente du MEDEF Laurence Parisot. Confirmant les propos de son ministre du Budget Eric Woerth annonçant une enquête fiscale, M. Fillon a déclaré que "le fisc ne va pas laisser de côté cette question". "Tout le monde a été choqué à la fois par le montant des indemnités de départ de M. Gautier-Sauvagnac, mais surtout par la méthode", a-t-il reconnu. Et de rappeler qu'"il y a une instruction judiciaire en cours, et le rôle du Premier ministre, des membres du gouvernement, ce n'est pas de se substituer à la justice". C'est "l'instruction judiciaire qui doit faire la lumière sur ce qui s'est passé à l'UIMM et où allaient les financements de l'UIMM", a martelé François Fillon. "Dans ce cadre-là, les crimes incrimés vont être soumis au juge, le juge dira si ces contrats sont légaux ou pas légaux". AP*

*"Il n'y a de secret pour personne, on est dans un état de droit. On n'achète pas le silence de qui que ce soit". F. Fillon (qui parle de "crimes" ?...)*

Mais c'est faux ! Ce silence de DGS existe toujours et est toujours acheté ! De quel droit le Premier ministre tranche-t-il à la place du juge ? Denis Gautier-Sauvagnac n'a rien dit, rien avoué des 19 millions d'euros qu'il distribuait sur sa caisse noire de 600 millions !

La seule chose "nouvelle" du lundi 3 mars, c'est qu'il a été dit que le prix du silence serait "ré-examiné" On se moque de qui ? Pas supprimé, mais "ré-examiné" !

DGS doit sûrement penser que 1.5 million d'euros ce n'est pas assez, et il doit vouloir encore tirer de la tire-lire commune de l'UIMM de quoi se prémunir contre les éventuelles foudres de la justice et du fisc... Qui l'en empêche ? Il n'est même pas en préventive ! Ni lui ni ses complices...

Or ce qui est en cause ce n'est pas seulement son prix, c'est le silence lui-même, l'omerta...

Où sont allés les 19 millions d'euros d'argent sale incrimés ? D'où venait l'argent ? Sur quelles lignes comptables des entreprises ? Que deviennent les 600 millions d'euros de la caisse noire anti grève ? Et ces salaires en liquide sans cotisations sociales versés par le Président de l'Unedic, combien, depuis quand, à qui ? Et cet auto-prêt à taux zéro (ou à 3 % ?) sur papier libre à rembourser en 2013 ?

Qui peut croire que DGS ait fait cela seul, sans complice, sans accord, sans rendre des comptes au moins oraux sur ces "secrets de famille" que "beaucoup savaient inconsciemment" - dont Mme Parisot ?

Evidemment qu'il y a un "secret" intolérable pour "l'état de droit", en le niant M. Fillon ne le couvre-t-il pas ?

**Gérard Filoche**, mardi 4 mars, 10 h